

Procès-verbal

253^e réunion du Comité de direction

26 et 27 novembre 2019

Sont présents :

Brenda Austin-Smith, présidente (UMFA)
Peter McInnis, vice-président (ST.FXAUT)
Yalla Sangaré, trésorier (APPBUSA)
James Compton, président sortant (UWOFA)
Serge Jolicoeur, représentant ordinaire (Francophone) (ABPPUM)
Robin Whitaker, représentante ordinaire (Général) (MUNFA)
Laurence McFalls, représentant ordinaire (Québec) (SGPUM)
Alison Hearn, présidente, Comité de la liberté académique
et de la permanence de l'emploi (UWOFA)
Sue Blair, présidente, Comité de la négociation collective et des avantages économiques (AUNBT)
Sarika Bose, présidente, Comité du personnel académique contractuel (UBCFA)
Tim Ribaric, président, Comité des bibliothécaires et des archivistes (BUFA)
Pat Armstrong, coprésidente, Comité de l'équité (YUFA)
Momin Rahman, coprésident, Comité de l'équité (TUFA)

David Robinson, directeur général
Tony Cantin, directeur des finances, opérations et ressources humaines
Pam Foster, directrice de la recherche et de l'action politique
Valérie Dufour, directrice des communications
Margaret McGovern-Poté, adjointe exécutive au directeur général

N'ont pu assister :

David Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone) (TUFA)
Marc Schroeder, représentant ordinaire (Général) (MRFA)

Allocution d'ouverture et reconnaissance du territoire

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et reconnaît que la réunion se tient sur le territoire non cédé du peuple algonquin.

01. Adoption de l'ordre du jour

COMPTON/WHITAKER : QUE l'ordre du jour soit adopté en tenant compte du report de la discussion du *point 07. c. Caisse de défense* à la séance du mercredi 27 novembre à laquelle la présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi sera présente.

ADOPTÉE

02. Approbation des procès-verbaux du Comité de direction

a. Réunion des 13 et 14 septembre 2019

Il est noté qu'il convient d'indiquer au *point 04 Rapport de la présidente* que Pam Foster, directrice de la recherche et de l'action politique, a assisté au 8^e congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation qui s'est tenu du 19 au 26 juillet à Bangkok, en Thaïlande, et non pas le vice-président.

ARMSTRONG/BOSE : QUE le procès-verbal de la réunion susmentionnée soit approuvé avec la modification proposée.

ADOPTÉE

03. Suivi des réunions précédentes

a. Revue de la liste des mesures à prendre

La liste est passée en revue.

04. Rapport de la présidente

La présidente fait remarquer que l'automne a été une période fort occupée. Elle rend compte des réunions auxquelles elle a assisté depuis la dernière réunion du Comité de direction des 13 et 14 septembre. Elle a assisté aux rencontres suivantes : l'assemblée du Conseil de la CUFA-BC le 3 octobre à Prince George (C.-B.); l'assemblée du Conseil de l'OCUFA les 19 et 20 octobre à Toronto; la réunion du Comité des bibliothécaires et des archivistes les 19 et 20 octobre à Ottawa; la Conférence des bibliothécaires et des archivistes les 25 et 26 octobre; plusieurs séances de négociation collective avec le syndicat du personnel SEPB (section locale 225); des entrevues menées avec des candidats et candidates aux postes d'agent(e) de recherche (en remplacement d'une employée en congé de maternité) et d'agent(e) de la formation.

05. Rapport du directeur général

Le directeur général signale que l'ACPPU a conclu une convention collective provisoire avec le syndicat du personnel SEPB (section locale 225). Il remercie Brenda Austin-Smith, Peter McInnis, Valérie Dufour et Tony Cantin. Il met en lumière le rapport que le comité d'enquête spécial Pyne a récemment publié. Il rend compte de sa présence à la Conférence des associations de personnel académique de l'Ouest qui s'est tenue du 17 au 19 octobre à Regina, ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle de l'UBC le 22 octobre.

06. Action politique et campagnes

a. Relations gouvernementales

P. Foster, directrice de la recherche et de l'action politique, passe en revue les projets de sensibilisation destinés au nouveau gouvernement et aux députés, notamment une campagne au cours de la semaine de relâche parlementaire en mars 2020. De plus, l'ACPPU prévoit d'aller de l'avant au printemps avec un événement axé sur la politique du droit d'auteur de la Couronne.

b. Campagnes

i. Semaine de l'équité d'emploi

P. Foster indique que la Semaine de l'équité d'emploi s'est déroulée du 7 au 11 octobre avant les élections fédérales. Pour la campagne de cette année, l'ACPPU a produit de nouveaux supports : affiches, présentations PowerPoint, fiches d'information, etc. L'an prochain, la Semaine de l'équité d'emploi sera tenue comme d'habitude la troisième semaine d'octobre. Un dépliant mettant en évidence les activités et événements organisés durant la Semaine de 2019 est inclus dans le cahier de documentation du Conseil *sous le point 14. (b)* de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

ii. Droit d'auteur

P. Foster indique que le Comité du patrimoine et le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie ont déposé, en mai et en juin respectivement, leurs rapports dans le cadre de l'examen parlementaire de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une copie des réponses de l'ACPPU aux deux rapports est incluse dans le cahier de documentation du Conseil *sous le point 14. (c)* de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil. P. Foster souligne le fait que le nouveau gouvernement déterminera quelles mesures seront prises, s'il y a lieu, et qu'il est possible de faire avancer le dossier du droit d'auteur de la Couronne.

L'ACPPU attend qu'une décision soit rendue sur l'appel de l'affaire Université York c. Access Copyright; elle conteste la décision de la Commission du droit d'auteur sur le nouveau tarif provisoire proposé par Access Copyright.

iii. Gouvernance

P. Foster indique que nous avons reçu une demande d'assistance de la part de l'Association des professeurs et des professionnels de l'Université de Saint-Boniface pour organiser une campagne sur la gouvernance. L'agente de l'ACPPU chargée de la mobilisation des membres, Christina Muelhberger, se chargera de coordonner la campagne avec l'association.

iv. Élections fédérales

P. Foster rend compte de la campagne non partisane et axée sur des enjeux organisée par l'ACPPU en vue des élections fédérales. Dans sa plate-forme électorale, l'ACPPU a mis l'accent sur le financement de la recherche, la précarisation, les questions d'équité, l'abordabilité de l'éducation postsecondaire et l'incitation des étudiants à voter. En plus de concevoir une trousse électorale pour

aider les associations membres à organiser des campagnes à l'échelle locale, l'ACPPU a mené une campagne publicitaire numérique et mis au point sur son site web un outil de sondage en ligne.

c. Affaires internationales

i. Partenariats de solidarité

A. Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et employés universitaires

Le directeur général rend compte de la participation de l'ACPPU à l'organisation d'un forum national sur l'éducation supérieure en Palestine en avril. L'ACPPU pourrait envisager de donner une suite possible à cette initiative l'an prochain.

B. Association nationale des enseignants diplômés (Ghana)

Le directeur général rend compte d'une rencontre qu'il a eue au début d'octobre avec l'Association nationale des enseignants diplômés au Ghana. Il fait état des importants changements en cours dans le système d'éducation du pays qui cherche à migrer vers un modèle plus décentralisé. L'ACPPU pourrait être appelé à prêter assistance à l'association dans les mois à venir, particulièrement dans l'encadrement du processus de négociation collective.

C. Association des professeures et professeurs d'université du Ghana

Le directeur général rend compte de sa rencontre avec l'Association des professeures et professeurs d'université du Ghana au début d'octobre.

D. Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe

Le directeur général fait état de la dégradation des conditions économiques au Zimbabwe et des répercussions de cette conjoncture sur le personnel académique. Il indique que l'Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe tiendra son congrès en décembre. Une copie d'un article de Chris Muronzi, intitulé *Zimbabwe's government workers want wages pegged to US dollars* (Al Jazeera, 6 novembre 2019), est incluse dans le dossier de réunion.

E. Pakistan

Le directeur général rend compte du programme de formation pédagogique pour le personnel académique que l'ACPPU cherche à élaborer de concert avec la Commission de l'enseignement supérieur du Pakistan. Il mentionne que nous attendons que la Commission entreprenne les prochaines démarches et qu'il est difficile de savoir si le projet sera mené à bien.

ii. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le directeur général indique que l'OCDE a créé un groupe de travail informel sur l'éducation supérieure et qu'il a été proposé de donner un caractère plus officiel à ce groupe de travail.

iii. Organisation internationale du Travail (OIT)

Le directeur général rend compte des résultats du Forum de dialogue mondial de l'OIT sur les conditions d'emploi du personnel de l'enseignement supérieur.

iv. Internationale de l'Éducation

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

v. Appels et campagnes

A. Hong Kong

Le directeur général indique que l'ACPPU a adressé une lettre à la cheffe de l'exécutif de Hong Kong pour exprimer sa solidarité avec les membres du Hong Kong Professional Teachers Union (HKPTU) qui ont tenu des manifestations pour défendre leurs droits du travail et condamner les violences et les tortures policières infligées au HKPTU. L'ACPPU appelle le gouvernement de Hong Kong à respecter les droits et les libertés de ses citoyens et à mener des enquêtes sur les actes de violence perpétrés contre les étudiants et les manifestants pacifiques. Une copie de la lettre de l'ACPPU est incluse dans le cahier de documentation du Conseil *sous le point 16. (b)(i)* de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

vi. Développements à l'échelle provinciale

A. Alberta

Le directeur général fait état des sérieuses préoccupations que suscite le rapport du groupe d'experts indépendant (« Blue Ribbon Panel ») sur les finances de l'Alberta, qui recommande de couper dans les dépenses du secteur postsecondaire de l'Alberta. Le Comité de direction se penche sur les moyens que l'ACPPU pourrait employer pour mener des actions de soutien et de solidarité auprès de nos collègues.

B. Ontario

Le directeur général signale que le gouvernement de l'Ontario a déposé le projet de loi 124, *Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*, qui entraverait le processus de négociation collective. S'il était adopté, le projet de loi imposerait un plafonnement des salaires et de la rémunération sur une période de trois ans dans un large éventail de secteurs d'activité, dont celui des universités et des collèges. L'ACPPU consulte actuellement l'OCUFA sur cette mesure législative.

d. Recherche

i. Déclaration sur l'évaluation de la recherche

P. Foster fait savoir que le CRSNG a annoncé que les organismes canadiens de financement de la recherche ont signé la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche. DORA est une initiative mondiale qui soutient l'adoption et la promotion de bonnes pratiques d'évaluation de la recherche savante. L'ACPPU

pourrait envisager de produire un bulletin d'information comportant, à l'intention des associations, des recommandations sur des questions de négociation collective.

Un sous-groupe du Comité de direction convient d'examiner le protocole et de formuler des recommandations pour assurer sa compatibilité avec les politiques de l'ACPPU. Les membres du sous-groupe (T. Ribaric, R. Whitaker, P. Armstrong et D. Newhouse) procéderont à un examen approfondi du protocole de DORA.

07. Affaires relatives aux membres

a. Atelier pour les nouveaux militants

P. Foster rend compte de l'atelier pour les nouveaux militants auquel onze personnes se sont inscrites.

b. OCUFA

Le directeur général fait part de la récente annonce par l'OCUFA d'un nouveau poste de directeur des services de négociation collective.

c. Caisse de défense

La présidente rend compte de la dernière réunion de la Caisse de défense où s'est produite la confusion entourant les droits de vote des membres représentants de l'ACPPU. Le Comité de direction discute de la question et souligne l'importance d'assurer l'harmonisation entre l'ACPPU et la Caisse de défense.

08. Rapports des comités

a. Rapports des comités permanents

i. Liberté académique et permanence de l'emploi

A. Hearn, présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, rend compte des travaux du comité.

BLAIR/MCINNIS : QUE l'ACPPU apporte une contribution financière de 10 000 \$ à l'organisation d'un colloque sur la liberté académique coparrainé avec le Centre pour la libre expression de l'Université Ryerson.

ADOPTÉE

ii. Négociation collective et avantages économiques

S. Blair, présidente du Comité de la négociation collective et des avantages économiques, rend compte des travaux du comité. Lors de sa réunion régulière en août, le comité a discuté de son rôle et de la façon qu'il pourrait mieux prendre en charge le modèle de mobilisation des membres et jouer un plus grand rôle dans l'organisation du Forum pour les négociateurs en chef. Le comité a aussi réexaminé les modalités des prix de l'ACPPU de façon que ceux-ci puissent être attribués aussi à des équipes ou des groupes, et non seulement à des individus.

iii. Personnel académique contractuel

S. Bose, présidente du Comité du personnel académique contractuel, rend compte des travaux du comité. Elle fait le point sur la Semaine de l'équité d'emploi dans le cadre de laquelle vingt associations ont organisé des activités sur les campus. Le comité en est au stade de la planification préliminaire de sa conférence pour le personnel académique contractuel de 2020.

iv. Équité

M. Rahman, coprésident du Comité de l'équité, rend compte des travaux du comité. Il note que la réunion du mois d'août a été très productive. Il fait le point sur l'avancement de la trousse d'équité.

A. Coprésident du Comité de l'équité : 21 et 22 février 2020

M. Rahman, coprésident du Comité de l'équité, indique que le comité en est à l'étape finale de la planification de la prochaine conférence sur l'équité prévue pour février 2020. L'élaboration du programme de la conférence va bon train, et plusieurs membres du comité participeront à l'animation des séances. Cette édition de la conférence se déroulera sous la forme d'un atelier pratique portant sur des études de cas particuliers.

v. Bibliothécaires et archivistes

A. Conférence des bibliothécaires et des archivistes

T. Ribaric, président du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte des travaux du comité. Il fait état des résultats fructueux de la conférence tenue en octobre.

b. Rapports des comités relevant du Comité de direction

i. Francophones

S. Jolicoeur, président du Comité des francophones, rend compte des travaux du comité. Ce dernier en est au stade de la planification préliminaire de la Conférence des francophones. Il tiendra un appel conférence le 9 décembre.

ii. Personnel enseignant clinicien

Le directeur général indique que le Comité du personnel enseignant clinicien se réunit une fois par an en août. Il a établi un sous-comité chargé d'examiner les mesures de protection de la liberté académique ainsi que la protection des lanceurs d'alerte chez le personnel enseignant clinicien.

iii. Personnel académique des collèges et des instituts

Le directeur général indique que le nouveau Comité du personnel académique des collèges et des instituts se réunira une fois par an. Il a tenu sa première réunion en août.

b. Rapports des groupes de travail

i. Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

Le directeur général indique que le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones procède actuellement à la dernière phase de la révision du numéro de l'Actualité en négociation sur l'autochtonisation. Une copie des résultats d'un sondage mené par le groupe de travail conjoint de l'Ontario Council of Academic Vice Presidents (OCAV) et par le Reference Group on Aboriginal Education (RGAE) est incluse dans le dossier de réunion. Le sondage visait à favoriser une meilleure compréhension des expériences de titularisation et de promotion vécues par les membres autochtones des corps professoraux dans les universités ontariennes. L'ACPPU pourrait avoir l'occasion d'aider à réaliser une enquête nationale.

ii. Groupe de travail spécial sur la gouvernance

R. Whitaker, membre du Groupe de travail spécial sur la gouvernance, indique que le groupe de travail a analysé les résultats du sondage sur la gouvernance et qu'il en est au stade de répertorier dans une base de données les dispositions des conventions collectives relatives à la gouvernance. Le groupe travaille également à l'élaboration d'un énoncé de principes sur le recrutement des gestionnaires académiques supérieurs et le recours à des agences de recrutement. Il espère pouvoir présenter un projet à la réunion du Comité de direction en février. Il tiendra une séance d'information dans le cadre de la prochaine assemblée du Conseil.

09. Questions organisationnelles

a. **POINT À HEURE FIXE (Mardi 26 novembre, 14 h)**
Questions financières

i. Rapport trimestriel : exercice clos le 30 juin 2019

Y. Sangaré, trésorier, présente les résultats financiers de l'exercice clos le 30 juin 2019. Le rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil – Supplément financier – sous le point 18. (a)(i) de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil. Le Comité de direction soulève la question de savoir si l'ACPPU devrait envisager de constituer un fonds de réserve pour les frais juridiques. Le directeur des finances, ressources humaines et opérations examinera la question et soumettra une recommandation à la réunion de février.

ii. Rapport du vérificateur

Une copie du projet d'états financiers est incluse dans le cahier de documentation du Conseil – Supplément financier – sous le point 18. (a)(ii) de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

A. Rapport du comité de vérification

Y. Sangaré, trésorier, rend compte de la réunion tenue avec le vérificateur de l'ACPPU.

iii. Rapport financier : premier trimestre clos le 30 septembre 2019

Y. Sangaré, trésorier, présente les résultats financiers du premier trimestre clos le 30 septembre 2019. Le rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil – Supplément financier – sous le *point 18. (a)(iii)* de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

b. Demandes d'aide financière

Aucune demande d'aide financière n'est à l'étude.

c. Rapport du directeur général sur la liberté académique

i. Enquêtes

A. Potter (McGill)

Le directeur général rend compte de l'enquête sur l'affaire Andrew Potter (Université McGill). Le rapport du comité d'enquête spécial de l'ACPPU a conclu à plusieurs atteintes graves à la liberté académique et a recommandé que l'administration de McGill adopte un énoncé de principes sur la liberté académique des administrateurs universitaires. Le directeur général indique que l'APBM et l'administration de McGill travaillent actuellement à l'élaboration de propositions visant à inclure la liberté académique dans les règlements sur l'emploi et dans les nouveaux règlements sur les mesures disciplinaires et les griefs. Les deux parties ont également proposé de créer un comité du sénat sur la liberté académique qui serait habilité à examiner des dossiers.

B. Pyne (Thompson Rivers)

Le directeur général fait le point sur l'enquête concernant Derek Pyne (Thompson Rivers). Le comité d'enquête spécial a conclu dans son rapport que la liberté académique intra-muros de M. Pyne a été bafouée et que la TRU semble souffrir d'une faiblesse institutionnelle généralisée lorsqu'il s'agit de comprendre la liberté académique. Il souligne que cette affaire a suscité une grande couverture médiatique.

C. Peter Wall Institute (UBC)

Le directeur général fait le point sur l'enquête concernant le Peter Wall Institute (Université du nord de la Colombie-Britannique). L'ACPPU a créé un comité spécial chargé d'enquêter sur les circonstances entourant la démission du directeur de l'institut de recherche. Ce comité spécial travaille actuellement à la rédaction de son rapport.

ii. Dossiers

A. Persinger (Laurentienne)

Le directeur général fait le point sur l'affaire Michael Persinger (Université Laurentienne). Il indique qu'un règlement constatant la violation de la liberté académique du professeur Persinger a été conclu le 30 octobre. Par

suite du règlement, l'université a créé une bourse d'étude en l'honneur du professeur Persinger.

B. Collège de technologie forestière des Maritimes

Le directeur général fait le point sur l'affaire concernant le Collège de technologie forestière des Maritimes.

C. Yeager (King's)

Le directeur général fait le point sur l'affaire Matthew Yeager (Collège universitaire King's).

D. Hawke (McMaster)

Le directeur général fait le point sur l'affaire Thomas Hawke (Université McMaster).

E. Bonert (McMaster)

Le directeur général fait le point sur l'affaire Michael Bonert (Université McMaster).

F. Altosaar (Ottawa)

Le directeur général fait le point sur l'affaire Illimar Altosaar (Université d'Ottawa) portant sur un grief déposé par l'association pour ingérence alléguée dans le financement externe de la recherche.

iii. Sujets de préoccupation

A. Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste

Le directeur général fait part des préoccupations que soulève la nouvelle définition de l'antisémitisme adoptée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, définition à laquelle le Canada a donné son feu vert. Le directeur général recommande que la question soit renvoyée au Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi.

d. Rapport sur les litiges

i. Access Copyright c. Université York

Le directeur général indique que la décision relative à la cause *Access Copyright c. Université York* est toujours attendue. La Cour d'appel fédérale a tenu une audience les 5 et 6 mars à Ottawa. Outre l'ACPPU et la FCEE, les parties intervenantes sont Universités Canada (argumentation écrite seulement), le Consortium du droit d'auteur (Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Canadian Publishers/Publishers' Council/The Writers' Union of Canada.

ii. Sentences arbitrales

Le directeur général rend compte d'une décision judiciaire rendue dans l'affaire *Fédération canadienne des étudiantes et étudiants c. Ontario* contestant une mesure en faveur de la possibilité pour les étudiants de ne pas payer les droits accessoires connexes aux associations étudiantes. La cour a affirmé que les directives contestées étaient contraires à la législation régissant les collèges et les universités. Une copie de la décision judiciaire (disponible en anglais seulement) est incluse dans le dossier de réunion.

e. Rapport sur la négociation collective

Le rapport sur la négociation collective est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le *point 13. (a)* de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

f. Rapport sur la formation

Le rapport sur la formation est inclus dans le cahier de documentation du Conseil sous le *point 13. (b)* de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

g. Rapport sur la santé et la sécurité au travail

Le rapport sur les activités de l'ACPPU dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail est inclus dans la documentation en ligne du Conseil sous le *point 13. (d)* de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

h. Rapport sur la syndicalisation

Le directeur général fait rapport sur les activités de syndicalisation en cours.

i. Publications

i. Rapport du comité de rédaction du *Bulletin*

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

ii. Monographies de l'ACPPU

Le président du comité de rédaction du *Bulletin*, P. McInnis, rend compte de l'état d'avancement de la nouvelle revue en ligne. Le comité a préparé un premier appel à communication. Le président du Comité des bibliothécaires et des archivistes, T. Ribaric, fournit certaines précisions sur le travail qui a été entrepris sur la nouvelle plateforme.

j. Nouveaux membres associés

Le directeur général passe en revue la liste des nouveaux membres associés.

10. Revue de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil

L'ordre du jour de l'assemblée du Conseil est passé en revue.

11. Politiques de l'ACPPU

a. Énoncés de principes

i. Examen quinquennal

A. Liberté académique des gestionnaires académiques

Le Comité de direction convient que la modification de forme ci-après soit apportée à l'énoncé de principes sur la liberté académique des gestionnaires académiques et que l'énoncé soit réexaminé dans cinq ans :

- Réviser la première phrase de la clause 1 : « [...] la pleine protection de la liberté académique **dans l'accomplissement de leurs tâches académiques** telles qu'elles sont décrites dans l'énoncé de principes sur la liberté académique et les politiques connexes de l'ACPPU ».

B. Liberté académique et engagements par contrat de durée déterminée

COMPTON/WHITAKER : QUE le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur la liberté académique et les engagements par contrat de durée déterminée soit transmis au Comité du personnel académique contractuel pour qu'il soit réexaminé dans cinq ans.

ADOPTÉE

C. Canadianisation

Le Comité de direction convient que l'énoncé de principes sur la canadianisation soit maintenu en l'état et qu'il soit réexaminé dans cinq ans.

D. Initiatives canadiennes d'éducation postsecondaire à l'étranger

Le Comité de direction convient que l'énoncé de principes sur les initiatives canadiennes d'éducation postsecondaire à l'étranger soit maintenu en l'état et qu'il soit réexaminé dans cinq ans.

E. Critères et procédures régissant les décisions en matière de renouvellement d'engagement et d'octroi de permanence ou de promotion

ARMSTRONG/MCFALLS : QUE le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur les critères et procédures régissant les décisions en matière de renouvellement d'engagement et d'octroi de permanence ou de promotion soit approuvé avec les modifications ci-après et transmis au Conseil pour examen :

- Remplacer le mot « doivent » par « **devraient** » dans les deuxième et troisième phrases du préambule.
- Modifier la clause 4 comme suit : « [...] qui étaient en vigueur à la date de la nomination initiale du membre concerné, **à moins que la convention collective conclue avec l'association de personnel académique ne soit modifiée.** »

- Modifier la clause 6 comme suit : « [...] l'utilisation de documents anonymes et de déclarations relatées, **y compris les évaluations de l'enseignement par les étudiants.** »

ADOPTÉE

F. Répartition de la charge de travail et congés sabbatiques

RAHMAN/BLAIR : QUE le Comité de direction recommande que les modifications de forme ci-après soient apportées à l'énoncé de principes sur la répartition de la charge de travail et les congés sabbatiques et que l'énoncé soit réexaminé dans cinq ans :

- Supprimer la deuxième phrase de la clause 5.
- Supprimer les notes de bas de page 1 et 2.

ADOPTÉE

G. Évaluation anticipée du rendement d'un administrateur universitaire

Le Comité de direction convient que les modifications de forme ci-après soient apportées à l'énoncé de principes sur l'évaluation anticipée du rendement d'un administrateur universitaire et que l'énoncé soit réexaminé dans cinq ans :

- Remplacer les mots « his/her » par « **their** » dans le premier paragraphe de la version anglaise.
- Supprimer les mots « ou au guide du personnel académique » dans le deuxième paragraphe du préambule.

H. Congés pour raisons familiales et personnelles

Le Comité de direction convient que les modifications de forme ci-après soient apportées à l'énoncé de principes sur les congés pour raisons familiales et personnelles et que l'énoncé soit réexaminé dans cinq ans :

- Modifier la clause 2 comme suit : « Ils ne devraient pas avoir à utiliser leurs congés de maladie pour s'acquitter de leurs responsabilités **familiales et personnelles.** »

I. Lignes directrices régissant le processus décisionnel au sein de l'association du personnel académique pendant les négociations collectives

ARMSTRONG/BOSE : QUE le Comité de direction recommande que les lignes directrices régissant le processus décisionnel au sein de l'association du personnel académique pendant les négociations collectives soient transmises au Comité du personnel académique contractuel pour qu'elles soient réexaminées dans cinq ans.

ADOPTÉE

J. Lignes directrices régissant la coopération internationale

RAHMAN/WHITAKER : QUE le Comité de direction recommande que les lignes directrices régissant la coopération internationale soient approuvées avec la modification ci-après puis transmises au Conseil pour examen :

- Modifier la première phrase de la clause 3 comme suit : « Les priorités relatives aux projets éventuels devraient être définies **conjointement** par l'ACPPU et les syndicats ou associations partenaires représentant des membres du secteur postsecondaire ».

ADOPTÉE

K. Enquêtes, tribunaux et politiques instaurés par l'employeur ou par les instances dirigeantes ou les conseils des établissements d'enseignement

Le Comité de direction convient que les modifications de forme ci-après soient apportées à l'énoncé de principes sur les enquêtes, tribunaux et politiques instaurés par l'employeur ou par les instances dirigeantes ou les conseils des établissements d'enseignement et que l'énoncé soit réexaminé dans cinq ans :

- Modifier le titre comme suit : « Énoncé de principes sur les enquêtes ~~et~~ tribunaux ~~et politiques~~ instaurés par l'employeur ou par les instances dirigeantes ou les conseils des établissements d'enseignement ».
- Modifier la clause comme suite : « En cas de conflit entre les enquêtes, les tribunaux ou les **procédures** ~~politiques~~ d'un établissement, les dispositions de la convention collective ont préséance. »

L. Appartenance à l'unité de négociation des membres du personnel académique qui siègent au conseil d'administration

Le Comité de direction convient que l'énoncé de principes sur l'appartenance à l'unité de négociation des membres du personnel académique qui siègent au conseil d'administration soit maintenu en l'état et qu'il soit réexaminé dans cinq ans.

M. Mise sur pied d'un réseau national de garde d'enfants

RAHMAN/MCFALLS : QUE le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur la mise sur pied d'un réseau national de garde d'enfants soit transmis au Comité de l'équité afin qu'il l'étudie dans le cadre de l'examen quinquennal.

ADOPTÉE

N. Procédures à suivre dans les cas de liberté académique où l'obligation de subir un test d'obédience idéologique ou de foi est prétendument imposée comme condition d'embauche

Le Comité de direction convient que les procédures de l'ACPPU à suivre dans les cas de liberté académique où l'obligation de subir un test d'obédience idéologique ou de foi est prétendument imposée comme condition d'embauche soient maintenues en l'état et qu'elles soient réexaminées dans cinq ans.

O. Renouvellement du personnel académique

Un sous-comité du Comité de direction (formé de S. Blair et R. Whitaker) convient d'examiner l'énoncé de principes sur le renouvellement du personnel

académique et de présenter ses recommandations à une réunion ultérieure du Comité de direction.

P. Permanence des cliniciens universitaires

Le Comité de direction convient que l'énoncé de principes sur la permanence des cliniciens universitaires soit maintenu en l'état et qu'il soit réexaminé dans cinq ans.

Q. Avertissements précédant des contenus sensibles (« trigger warnings »)

RAHMAN/MCFALLS : QUE le Comité de direction recommande que l'énoncé principes sur les avertissements précédant des contenus sensibles soit transmis au Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi afin qu'il l'étudie dans le cadre de l'examen quinquennal.

ADOPTÉE

R. Mise sous tutelle des unités d'enseignement

Le Comité de direction convient que l'énoncé de principes sur la mise sous tutelle des unités d'enseignement soit maintenu en l'état et qu'il soit réexaminé dans cinq ans.

iv. Politiques administratives et lignes directrices

A. Remboursement des dépenses des délégués du Conseil

Le directeur général recommande de reporter la discussion sur la politique administrative de remboursement des dépenses des délégués du Conseil à la réunion du Comité de direction de février 2020.

12. POINT À HEURE FIXE (Mercredi 21 novembre, 12 h)
Affaires relatives au personnel

a. Rapport du comité du personnel

J. Compton, président du comité du personnel, rend compte de la réunion du comité du personnel.

Il indique que l'ACPPU mène actuellement des entrevues avec des candidats au poste d'agent(e) de la formation, pour remplacer le titulaire parti à la retraite, et au poste d'agent(e) professionnel(le), pour combler un poste vacant pour congé de maternité. L'ACPPU a embauché une graphiste en remplacement du titulaire en congé pour une période d'un an. Elle a embauché également une nouvelle agente de recherche, Caroline Lachance, qui est entrée en fonction le 12 novembre.

Le président du comité du personnel annonce qu'une convention collective provisoire a été conclue avec le syndicat du personnel SEPB (section locale 225) vendredi 22 novembre, à 10 h.

b. Effectifs et questions administratives connexes

Le directeur général indique que l'ACPPU convient d'une nouvelle entente de principe avec le syndicat du personnel SEPB (section locale 225). Il résume les principales modalités de la nouvelle entente.

HUIS CLOS

c. Affaires concernant la direction

COMPTON/MCINNIS : QUE la séance se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE

COMPTON/SANGARÉ : QUE la séance reprenne son cours normal.

ADOPTÉE

13. Réunions, conférences et coalitions

a. Participation à des réunions et conférences

i. Conférence de l'ANSUT, 19 et 20 septembre, Halifax

La présidente et le vice-président rendent compte de leur présence à la Conférence de l'ANSUT sur les étudiants internationaux qui s'est tenue les 19 et 20 septembre à Halifax.

ii. Assemblée du Conseil de la CUFA-BC, 3 octobre, Prince George

La présidente rend compte de sa présence à l'assemblée générale annuelle de la CUFA-BC qui a eu lieu le 3 octobre à Prince George.

iii. Caisse de défense de l'ACPPU, 5 octobre, Toronto

Cette question est traitée précédemment sous le *point 07. (c) Caisse de défense*.

iv. Conseil fédéral de la FQPPU, 17 et 18 octobre, Montréal

Le trésorier, Y. Sangaré, rend compte de sa présence à l'assemblée du Conseil fédéral de la FQPPU qui s'est tenue les 17 et 18 octobre à Montréal.

v. Conférence des associations de personnel académique de l'Ouest, 17 au 19 octobre, Regina

La présidente, B. Austin-Smith, rend compte de sa présence à la Conférence des associations de personnel académique de l'Ouest qui s'est tenue du 17 au 19 octobre à Regina.

vi. Assemblée du conseil de l'OCUFA, 19 et 20 octobre, Toronto

Cette question est traitée précédemment sous le *point 07. (b) OCUFA*.

vii. Comité des bibliothécaires et des archivistes de l'ACPPU, 23 et 24 octobre, Ottawa

Cette question est traitée précédemment sous le *point 08. (a)(v) Rapport du Comité des bibliothécaires et des archivistes.*

viii. Conférence des bibliothécaires et des archivistes de l'ACPPU, 25 et 26 octobre, Ottawa

Cette question est traitée précédemment sous le *point 08. (a)(v)(A) Conférence des bibliothécaires et des archivistes.*

b. Activités et conférences prochaines

i. Atelier pour les nouveaux militants

Le directeur général signale que l'atelier pour les nouveaux militants et la Journée sur la Colline du Parlement auront lieu le 28 novembre avant l'assemblée du Conseil.

ii. Forum pour les agents de griefs principaux

Le directeur général indique que le forum pour les agents de griefs principaux se tiendra les 13 et 14 décembre à Ottawa.

iii. Forum pour les présidents

Le directeur général indique que le forum pour les présidents se tiendra les 17 et 18 janvier à Ottawa.

c. Organismes associés

i. Fondation Harry-Crowe

Le directeur général indique que plusieurs des intervenants à la Conférence de la Fondation Harry-Crowe tenue en février 2019 ont accepté que leurs communications soient compilées et publiées sur une nouvelle plate-forme en ligne que l'ACPPU est en train de développer.

ii. SNACPPU

Le directeur général mentionne qu'une première convocation à la 7^e assemblée générale triennale du SNACPPU a été lancée. L'assemblée se tiendra à Vancouver le dimanche 3 mai 2020 juste avant l'assemblée du Congrès du travail du Canada qui aura lieu du lundi 4 mai au vendredi 8 mai.

iii. Fiducie J.H.-Stewart-Reid

V. Dufour, directrice des communications, annonce que les administrateurs de la Fiducie J.H.-Stewart-Reid ont sélectionné Valerie McCallion, doctorante à l'Université Queen's, comme lauréate de la Bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid pour 2019-2020. La biographie de la lauréate est incluse dans le cahier de documentation du Conseil sous le point 27 de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil.

iv. Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés

Le directeur général indique que l'ACPPU a lancé un appel aux associations membres le 4 novembre en vue de recueillir des fonds pour faciliter la réinstallation du professeur Carlos Zambrano Escamilla, président du Sindicato de Profesores de la Fundación Universidad Autónoma de Colombia, par suite de sa demande de statut de réfugié.

14. Questions diverses

Aucune question n'est à l'étude.

15. Revue de la réunion

La réunion est passée en revue.

16. Éléments d'information

Aucun élément d'information n'est à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.